



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE GARENNES SUR EURE

DEMANDE D'AIDE SOCIALE POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Documents originaux à fournir par le demandeur et son conjoint

ÉTAT CIVIL

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Personnes divorcées : photocopie du jugement de divorce complet y compris pension alimentaire et garde des enfants
- Certificat de scolarité pour les enfants scolarisés

DOMICILE

- Justificatif de domicile (EDF, eau, téléphone ou quittance de loyer) **de moins de 3 mois**

Si hébergé : - attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- justificatif de domicile de l'hébergeant

RESSOURCES

- dernier bulletin de salaire
- dernier relevé des indemnités journalières
- derniers avis de paiement de France Emploi
- dernier avis de paiement de la CAF
- dernier avis de paiement du RSA
- dernier relevé de pensions diverses (adulte handicapé, invalidité)
- dernier avis de paiement de retraite
- Avis de versement de bourse scolaire

CHARGES

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Taxe foncière
- 3 dernières quittance de loyers et charges
- Dernières factures : eau, électricité, gaz, téléphone, internet
- Quittances d'assurances maison et véhicules
- Mutuelle santé
- Tableau d'amortissement des crédits en cours

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS INSTRUITS
En cas de déclaration infructueuse, le remboursement de l'aide sera réclamé.